

APPRIVOISER LA MORT, S'APPROPRIER L'ESPACE : LES CIMETIÈRES COMME ENJEU

Augustin HOLL

RÉSUMÉ

Où enterrer ses morts, au sein de l'espace domestique, dans la "brousse", dans un cimetière et à proximité de qui ? Comme le suggère cette interrogation et face à la diversité des options possibles, les sociétés protohistoriques de la plaine tchadienne ont choisi des modalités d'inhumation qui ont varié dans le temps, partant de l'enterrement en tombes isolées disposées au sein des unités domestiques au cours des périodes les plus anciennes, à la mise en place des aires d'inhumation spécialisées, les cimetières, à partir de 1500 AD. Dans cet article nous nous interrogeons sur les raisons sociales qui ont pu conduire à une telle partition de l'espace communautaire. Il apparaît alors que, dans un contexte de recolonisation et de compétition entre groupes structurés autour de cités fortifiées, les cimetières matérialisent l'identité communautaire et traduisent métaphoriquement l'enracinement collectif et l'appropriation du territoire.

Mots-clés : Sociétés protohistoriques, plaine tchadienne, recolonisation, tombes, cimetières, cités fortifiées.

ABSTRACT

TAMING DEATH, APPROPRIATING SPACE : CEMETERIES AT STAKE.

Where to bury the deads, within domestic space, nearby in the "bush", in a cemetery, and near whom? As suggested by this set of queries and faced with a large diversity of possible options, past protohistoric societies from the chadian plain have selected some patterns of burials. These patterns were however subject to changes through time, starting with the burial of the deads in isolated tombs located within the domestic area during the earlier periods of settlement, to the emergence of specialised burial grounds, the cemeteries in AD 1500. The present paper focusses on the reasons for such mortuary behaviour. It is argued that the development of cemeteries is a part of wider social strategies, aiming to root the communities in the landscape, and to take control of territories in the mid-second millenium AD general process of re-settlement of human groups.

Keywords : Protohistoric societies, chadian plain, re-colonisation, tombs, cemetery, walled cities.

*
* *

PROLOGUE : des petites choses oubliées

L'archéologie de la mort comme toutes les autres formes de recherches archéologiques en Afrique présente un certain nombre de caractéristiques. Nos écrits archéologiques sont truffés de métaphores ; dans de saisissants raccourcis, il nous arrive souvent, pour rendre compte des modifications dans le temps ou dans l'espace de certains aspects des vestiges

archéologiques, d'écrire qu'un type de céramique ou de hache donne naissance à un autre, ou qu'une certaine forme s'est développée sous l'influence d'une autre. Bien sûr, il ne s'agit que d'une forme d'expression commode qui fait économie de la longue chaîne d'arguments qu'il faudrait exposer pour étayer chacune des conclusions développées. Tout archéologue sait que ses recherches portent avant tout sur les sociétés humaines. Tout archéologue sait que les arguments de nature sociologique sont en général les plus pertinents pour expliquer la variété des configurations des vestiges archéologiques qu'il arrive à mettre en évidence. Tout archéologue sait que cette forme d'argumentation est complexe, que les variables analysées se déroberont dès qu'on cherche à les cerner de façon plus précise, qu'on aboutit parfois à des conclusions partielles, ambiguës, contradictoires et à des propositions indécidables. Dans cette situation que certains considèrent comme inconfortable, l'archéologue prudent a plusieurs réactions : certains jugent les données insuffisantes et souhaitent la collecte de vestiges supplémentaires et des recherches plus approfondies, censées fournir des informations plus complètes qui lui permettront une fois pour toute de faire un choix raisonné entre des explications concurrentes. L'incomplétude des données ainsi évoquée est alors conçue comme une situation détestable mais provisoire. D'autres se réfèrent aux risques subjectifs des inférences d'ordre social et, souhaitant avant tout faire œuvre scientifique, se limitent à la stricte description des vestiges archéologiques. Ce faisant, ils renvoient les éventuelles interprétations sociologiques des données ainsi décrites à un futur indéterminé. D'autres enfin essayent en dépit de l'incomplétude des données, de l'indécidabilité des propositions, de l'incertitude et de l'ambiguïté de certaines conclusions, d'élaborer des systèmes d'inférences qui permettent de restituer une partie des actes humains, des portions des comportements sociaux, techniques et économiques qui expliqueraient la présence et la nature des vestiges archéologiques ; ces inférences peuvent être notoirement ambiguës, contradictoires, inachevées et parfois cohérentes.

Et si l'on essayait de mieux comprendre les processus sociaux qui ont pu générer les configurations qu'il nous arrive d'observer dans les vestiges archéologiques ? Et si l'on redonnait au jeu et enjeu de la dynamique sociale la place qui lui revient dans le raisonnement archéologique ? Bien sûr, le "si" n'est pas arbitraire, il est une première tentative de réponse à un problème, mais surtout il n'est pas une fin en soi. Tout recommence lorsqu'on le pose, et d'abord une relecture de ce que nous pensons savoir. C'est généralement le prix à payer pour la construction d'une nouvelle cohérence ; nouvelle cohérence qui pourrait finalement à terme s'imposer comme factuelle, comme une évidence.

Dans cet ordre d'idées, ayant constaté l'absence de toute tentative d'interprétation sociale des données funéraires dans la totalité de ce qui est connu à ce jour dans la littérature archéologique du bassin du Tchad (Connah 1981, Rapp 1984, Griaule & Lebeuf 1948, 1950, 1951, Lebeuf *et al.* 1980, Pales 1937), je me pose un certain nombre de questions sur les éventuelles causes sociales de la variabilité des données funéraires mises au

jour dans cette partie de l'Afrique et de bien d'autres. Pourquoi certaines tombes disposent-elles de biens funéraires alors que d'autres en sont dépourvues ? Pourquoi ces biens varient-ils d'une tombe à l'autre, d'une phase chronologique à l'autre, et d'un site à l'autre ? Pourquoi certaines tombes sont-elles isolées et d'autres regroupées en cimetières ? Quels sont les principes sociaux qui sous-tendent la mise en place et l'organisation interne des cimetières ?

Il n'est pas très difficile de se poser ce genre de questions et la liste peut être allongée indéfiniment ; en revanche, si l'on opère un changement d'optique, très mineur et presque trivial dans une première approximation, l'expérience de pensée peut être très utile : il s'avère alors que ce sont bel et bien les vivants qui décident en dernière instance de l'inhumation d'un mort, ce sont eux qui décident de la position du mort, du type de tombe qui lui convient, de l'emplacement de cette tombe dans l'espace communautaire, des biens funéraires qui seront mis dans la tombe. En d'autres termes, ce que les archéologues mettent en évidence lors de la fouille d'une sépulture, à l'exception du squelette, résulte des actes des contemporains du mort qui ont sélectionné et objectivé ce qui pourrait à leurs yeux le mieux résumer la personnalité de l'individu enterré. Il apparaît ainsi que la partie des rites funéraires accessibles à l'archéologue puisse être conçue et analysée en fonction des mécanismes de la dynamique sociale. La structure et la nature d'une tombe, la position du corps, la présence ou l'absence de biens funéraires sont quelques-uns des actes liés à l'exécution des rites d'inhumation directement accessibles à l'investigation archéologique. Ces différents aspects laissent transparaître l'existence de normes et de pratiques routinières allant souvent de pair avec de subtiles variations d'un cas à l'autre. Ces variations seraient-elles accidentelles ou refléteraient-elles la position de l'individu enterré au sein des structures sociales de sa communauté ? Dans l'état actuel des recherches, la plupart des archéologues et des anthropologues travaillant sur ce thème optent pour la seconde alternative (Alexander 1979, Binford 1972, Bloch 1971, Brown 1981, Chapman 1977, Chapman *et al.* 1981, Eschlimann 1985, Goody 1962, Hodson 1979, Humphreys & King 1981, Orton & Hodson 1981, Holl 1988, O'Shea 1981, Pearson 1984, Saxe 1970, Shephard 1979, Tainter 1978, Thomas 1978, 1980). Comme le soulignent certains auteurs des deux champs disciplinaires évoqués plus haut :

"Le décès d'un individu ne se limite pas à un accident biologique irréparable. Il met l'idéologie sociale en crise et la provoque à se défendre et à se structurer. Les funérailles constituent donc un poste d'observation privilégié de l'organisation de la personne et de sa dynamique de destruction-restructuration dans la mort. Elles soulignent à leur manière les inscriptions, insertions et participations diverses vécues par la personne humaine pour les remodeler dans l'au-delà" (Eschlimann 1985 : 10).

Cette citation d'un ethnologue peut être utilement complétée par celle d'un archéologue :

"..higher social rank of a deceased individual will correspond to greater amount of corporate involvement and activity disruption and hence should result in the expenditure of greater amount of energy in the internment burial. Energy expenditure should in turn be reflected in such features of burial as size and elaborateness of the internment facility, method of handling and disposal of the corpse and the nature of the grave association" (Tainter 1975 : 2).

Chaque individu est partie prenante d'un réseau plus ou moins dense de relations sociales ; il peut être fils, fille, frère, sœur, père, mère, oncle, tante, allié, ennemi, chef, esclave, etc. C'est donc ce réseau social qui est déstructuré à la suite du décès d'un individu et l'intensité de la mobilisation au sein de la communauté est fonction de la prégnance globale des multiples statuts de la personne décédée. Dans cet article, nous essayerons de formuler des hypothèses sur le "pourquoi" des cimetières dans la partie méridionale du bassin du Tchad. L'inhumation et les rites funéraires qui l'accompagnent servent en partie à apprivoiser la mort qui est un fait biologique inévitable, à la transformer de manière symbolique en alliée des vivants et à restructurer une partie des relations sociales en crise ; la tombe, dans cette optique, constitue un lien entre les morts et les vivants, et les décisions portant sur sa forme, sa structure et son emplacement dans l'espace communautaire, sont prises en fonction du rapport général à la terre qu'a une communauté particulière à un moment donné de son existence et du statut social de la personne décédée. Les cimetières apparaissent alors comme la matérialisation d'une relation d'appropriation de la terre, susceptible de légitimer les revendications à une exploitation et un contrôle exclusif d'un territoire. Ils constituent dès lors de véritables enjeux aux implications diverses, pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême pour défendre la terre de ses ancêtres.

Cette formulation rapide résume en fait un programme de recherche :

"A good research design enables us to test our hypothesis successfully. It can be defined as a programme that guides a research in the process of collecting, analyzing and interpreting -archaeological- data. A good research design should involve four major elements : comparison, manipulation, control and generalization" (Lerche 1983 : 25).

L'ensemble des données archéologiques disponibles pour la partie méridionale de la plaine tchadienne sera ainsi réétudié, puis comparé à des recherches plus récentes effectuées dans la région de Houlouf (Holl 1988, 1989), et l'ensemble donnera lieu à l'élaboration de modèles explicatifs plus généraux.

Des cimetières pour quoi faire ?

Dans l'ensemble des témoins archéologiques, les cimetières font leur apparition à des périodes différentes selon les lieux ; avant cette apparition, les morts étaient inhumés dans différents contextes mais en général, les

tombes étaient isolées les unes des autres. L'apparition des cimetières dans l'évolution des sociétés humaines pose donc problème puisqu'au sens strict le regroupement des tombes dans un lieu particulier ne semble découler ni d'un manque d'espace ni de contraintes physico-chimiques. Pourquoi les sociétés humaines en sont-elles arrivées à créer des cimetières, consacrant ainsi une part, certes négligeable en terme de superficie, de l'espace communautaire à l'inhumation des morts ? Il s'agit vraisemblablement d'une des conséquences du jeu des forces sociales et celles-ci peuvent relever de plusieurs aspects de la dynamique sociale. Tout d'abord, on peut considérer que le passage de l'inhumation des morts ou tout au moins d'une partie d'entre eux des contextes indifférenciés -domestique ou autre- à l'utilisation récurrente d'un même espace "spécialisé" pour toute une communauté habitant un site particulier, résulterait d'un processus de discrimination et de dissociation entre espace des vivants et espace des morts. Ce processus de dissociation peut être le signe de l'émergence d'un "esprit communautaire" qui transcende désormais les liens de parenté et les unités domestiques. En même temps, les cimetières ainsi créés constitueraient un bornage symbolique de l'espace communautaire, permettant de matérialiser l'appropriation du territoire par le biais de la chaîne des ascendants, ancêtres réels ou fictifs.

"To the degree that corporate rights to use and/or control crucial but restricted resources are attained and/or legitimised by means of lineal descent from the dead, that is lineal ties to the ancestors, such group will maintain formal disposal areas for the exclusive disposal of their deads" (Saxe 1970 in Chapman 197:22).

Il fait peu de doute que l'inhumation dans les cimetières était sélective et il est très peu probable que la totalité de la population d'un site à un moment donné de son existence y soit enterrée. Quels sont alors les critères de sélection qui président à l'inhumation d'un individu particulier dans un cimetière ? Considérés sous ces différents angles, les cimetières représentent bel et bien un enjeu à plusieurs niveaux dont deux nous paraissent particulièrement importants. L'enjeu se situe d'abord sur le plan des revendications territoriales et des prétentions à un contrôle exclusif des ressources vitales. A ce niveau, c'est la communauté tout entière d'un site qui est concernée. Mais l'enjeu s'exerce aussi au sein même de la communauté dès lors qu'il s'agit de définir les critères de sélection qui donnent accès au cimetière. A ce niveau c'est la dynamique interne des groupes composant l'ensemble de la communauté qui entre en jeu, avec ses réseaux de relations instables soumis à un processus ininterrompu de différenciation.

Bref aperçu chronologique

Dans l'ensemble des recherches archéologiques entreprises dans la partie méridionale du bassin du Tchad, nous disposons d'informations sur les sépultures mises au jour dans onze sites : Bornu 38, Kursakata, Goulfeil, Gilgil, Kréné, Sou Blamé, Ndjamena (ancien Fort-Lamy), Daïma, Midigué, Sao et Mdaga, échantillon auquel il convient d'ajouter les ensembles plus

récemment découverts à Houlouf, Mishiskwa, Hamei, Krénak, Krénak-Sao et Blé V qui ne sont pas encore publiés en détail. Nous disposons ainsi d'un matériel provenant de près de 300 tombes réparties de façon très inégale entre les sites et selon les tranches chronologiques. Cet article portant essentiellement sur les cimetières, nous nous contenterons d'un rapide résumé des séquences chronologiques et des principales déductions que l'on peut en tirer afin de mettre les phénomènes liés à l'apparition des cimetières en perspective.

La partie de la plaine tchadienne qui nous intéresse est progressivement peuplée à partir des environs de 2000 BC (Holl 1988, David 1980, Connah 1981, Rapp 1984, Lebeuf 1969, 1981). Ce mouvement dont on ignore encore le rythme paraît dès lors s'amplifier au fil du temps, d'abord avec l'adoption de la métallurgie du fer, à laquelle s'ajoute à partir de 700-800 AD la métallurgie du cuivre et des alliages cuivreux et l'importation des perles en cornaline. Dès 1000 AD, l'ensemble du bassin tchadien semble entrer dans une profonde phase de réorganisation socio-politique, la mise en place du royaume du Kanem au NE du lac Tchad s'effectuant parallèlement à celles des petites cités au Sud et SO. Entre 1450 et 1550 AD, l'ensemble de la région semble connaître une baisse de sa densité de peuplement ; plusieurs séquences stratigraphiques des tells montrent en effet un hiatus chronologique qui semble lié à l'existence d'une courte phase d'aridité. A partir de 1550, la région est à nouveau densément peuplée et des cités à murailles font désormais partie du paysage, en termes à la fois géographique et socio-politique. Ces cités fortifiées sont des centres politiques en compétition les uns avec les autres, mais aussi sujets aux pressions expansionnistes de certains états voisins dont les menaces se font lourdement sentir. C'est aussi au cours de cette période que les cimetières et l'inhumation en jarres font leur apparition. Est-ce une simple coïncidence ? C'est en partie cette interrogation qui motive cet article, et la question générale peut se formuler de la manière suivante : Les cimetières seraient-ils partie prenante des enjeux en cours dans la plaine tchadienne entre 1550 et 1850 ? Si oui quelle serait la logique de cette implication ?

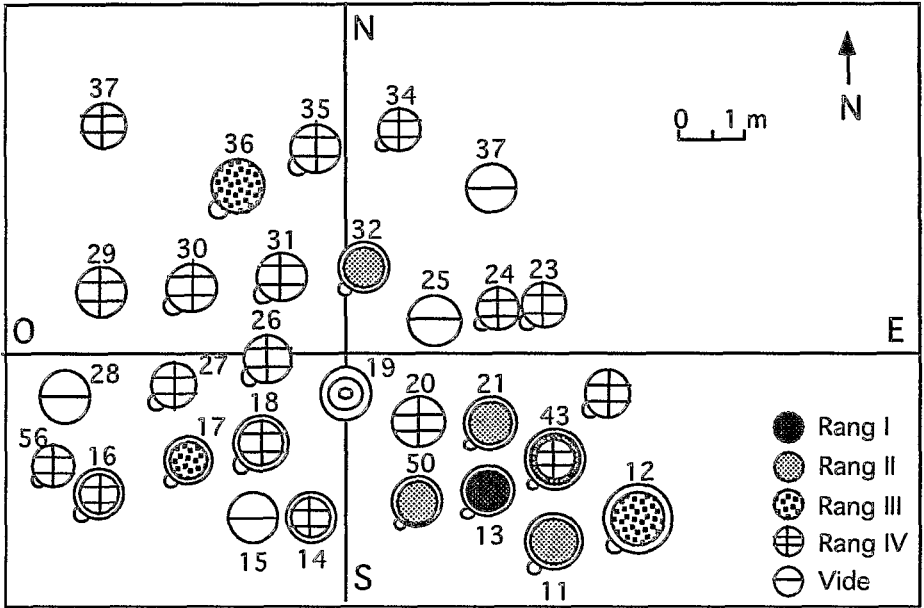
Les données archéologiques : les sites à cimetières

Dans le corpus de sépultures disponibles pour les sites de la plaine tchadienne, on distingue deux catégories d'inhumations : des inhumations en pleine terre qui comportent deux principales variantes, des tombes primaires et secondaires, et des inhumations en jarres avec elles aussi deux variantes : l'une se caractérisant par l'utilisation des jarres comme cercueil dans lequel le mort est enterré en position fœtale et l'autre par l'emploi d'un nombre variable de jarres (1 à 3) comme "pierre tombale" disposée à plusieurs dizaines de centimètres au dessus du crâne (Holl 1989). En termes chronologiques, l'inhumation en pleine terre dans des espaces indifférenciés, au sein et à proximité de l'unité domestique est la règle du Néolithique Final à la fin de l'Age du Fer Récent, autrement dit de 2000 BC à 1450 AD. A partir de 1550 AD, des tombes secondaires font leur apparition parallèlement aux inhumations en jarres et aux cimetières. La pratique de dépôts

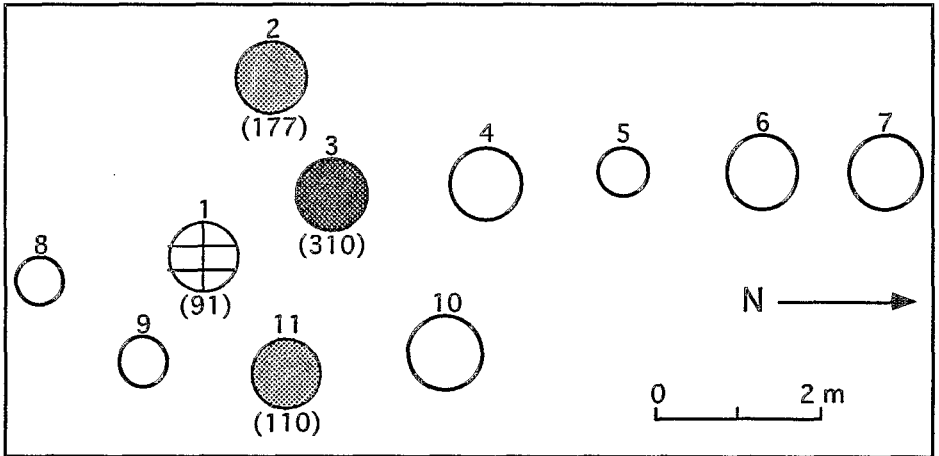
funéraires se manifeste très timidement au cours du Néolithique Final, se renforce légèrement au cours de l'Age du Fer Ancien pour s'amplifier considérablement à partir du début du VIII^{ème} siècle AD avec l'usage courant des perles en cornaline et des objets divers en cuivre et alliages cuivreux. Dans l'ensemble, les tombes les plus riches proviennent des cimetières qui jusqu'alors n'ont été mis au jour que dans les sites à murailles. La presque totalité des tombes en jarres se retrouve dans des cimetières à l'exception de 3 cas sur 111, deux à Goulfeil et un à Gilgil. En outre, on constate qu'à l'exception du cas de Gilgil, qui est d'autant plus particulier qu'il est à ce jour le seul cas d'inhumation d'un enfant disposant d'un ensemble de 2 bijoux en alliage cuivreux, les tombes en jarres ne se retrouvent que dans des sites à muraille tels que Goulfeil, Mdaga, Midigué, Sao, Houlouf, Logone-Birni, Kabé et Kousseri. Les recherches entreprises depuis quelques années dans la région de Houlouf (Lebeuf & Holl 1985, Holl 1987, 1988, Holl *et al.* 1989) confirment cette constatation. Il y apparaît en effet que dans un ensemble de quinze tells répartis sur un territoire d'environ 400 km² les inhumations en jarres ne se retrouvent qu'à Houlouf, seul site à muraille de la région qui est aussi considéré dans l'histoire orale comme un ancien centre politique important dont le déclin a profité à Logone-Birni.

En dépit des problèmes dus à la distribution hétérogène des sites fouillés dans l'ensemble de la plaine au sud du lac Tchad, la répartition géographique des sites à muraille disposant de cimetières présente une curieuse distorsion ; on constate qu'ils se retrouvent tous à proximité de l'axe hydrographique Chari-Logone qui est presque le seul cours d'eau pérenne du bassin tchadien. L'éloignement des sites par rapport à l'axe Chari-Logone varie, de quelques mètres pour Goulfeil, Kousseri, Kabé, Logone-Birni, qui sont pour ainsi dire situés sur la rive gauche, à 5 km pour Midigué, 7 pour Sao, 14 pour Mdaga et 15 pour Houlouf. Il convient de préciser que ces trois derniers sites se trouvent en bordure de cours d'eau saisonniers, la Malingwa, défluent du Yaéré pour Houlouf, le Serbewel pour Sao et la Linia, diverticule du Chari pour Mdaga. Les autres sites à muraille n'ayant pas encore fait l'objet de recherches archéologiques, tel que Afadé, Kala-Kafra et Zigagué, occupent des emplacements similaires. Les ressources de cet axe hydrographique et vraisemblablement sa permanence en toutes saisons constituent en quelque sorte une garantie pour la vie des communautés humaines. Dans cette perspective, l'apparition des cimetières dans cette partie stratégique de la plaine peut apparaître comme une prise de contrôle exclusif ou tout au moins une tentative d'appropriation collective de ces territoires vitaux.

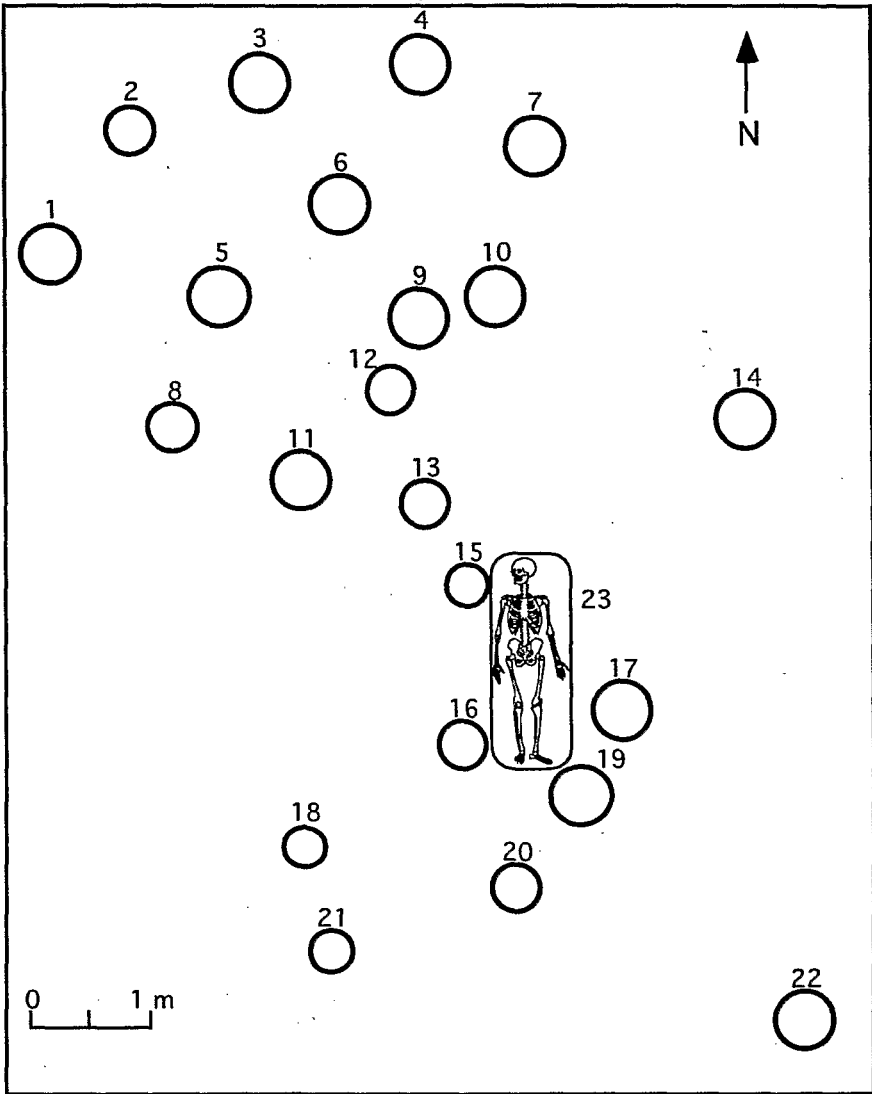
Les sites disposant de cimetières ont des superficies qui varient de 7 à 20,30 hectares (Tabl. 1) mais la localisation, l'importance et la structure des cimetières est très variable d'un cas à l'autre. Les cimetières de Houlouf et Sao, mesurant respectivement 38,50 et 69 m² de superficie et comptant 28 et 11 sépultures, sont disposés à l'intérieur du site. Celui de Mdaga se trouve à l'extérieur de l'enceinte, couvre une superficie de 109 m² et compte 22 sépultures dont une en pleine terre. Quant à Midigué, il présente la



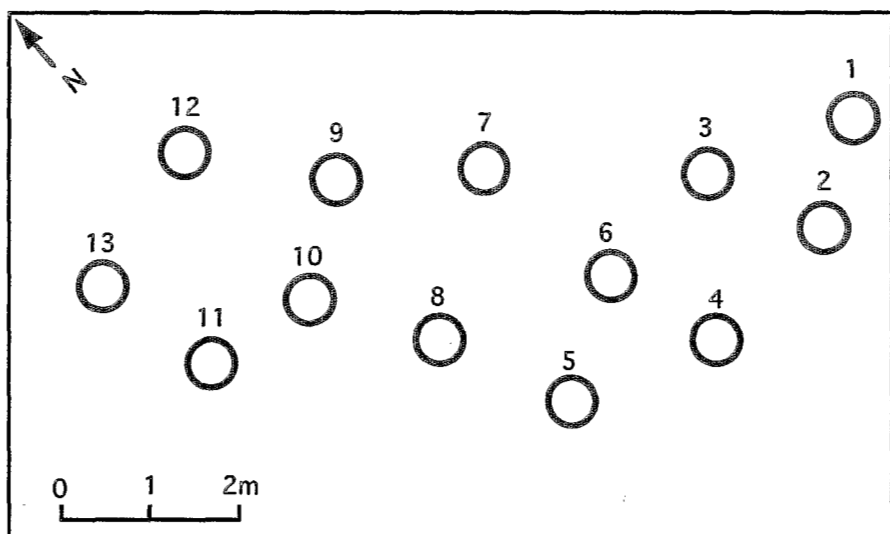
Le cimetière de Houlouf



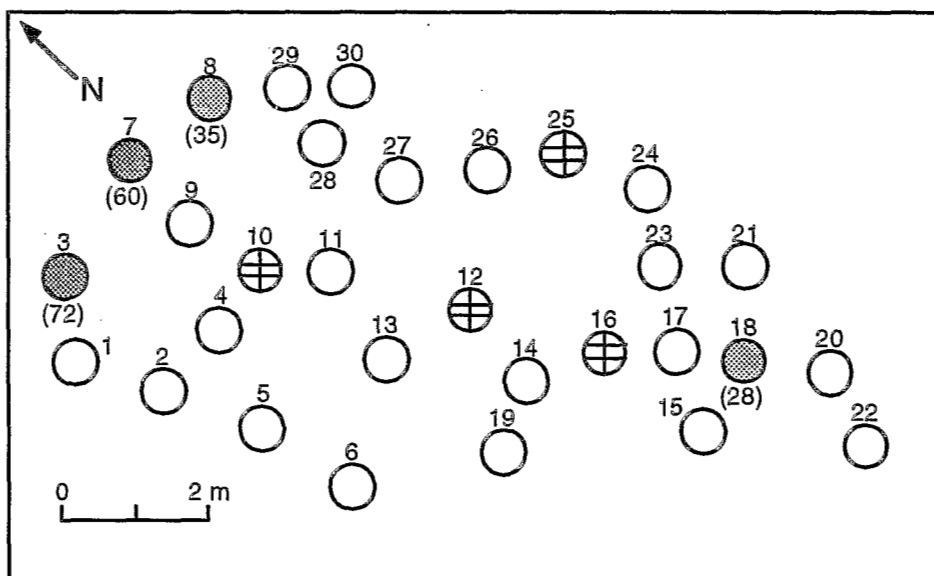
Le cimetière de Sao : situé à l'intérieur du village, les tombes à deux farres sont les plus riches et occupent la même moitié de l'aire d'inhumation



*Le cimetière de Mdaga : situé à l'extérieur de la muraille,
daté de 1800-1850 AD*



Le cimetière extérieur de Midigué : toutes les tombes sont dépourvues de biens funéraires mais comportent chacune deux jarres



Le cimetière interne de Midigué

caractéristique d'avoir deux cimetières : l'un, le plus important, à l'intérieur de l'enceinte, couvrant une superficie de 180 m² et disposant de 30 tombes et l'autre situé à l'extérieur, comptant 13 tombes réparties sur un espace de 47,50 m² (Tabl. 1).

Tableau 1 : Sites et cimetières

Sites	Sao	Mdaga	Midigué Intérieur	Midigué Extérieur	Houlouf
<i>Dimensions des sites</i>					
Longueur (m)	580	350	350	350	450
Largeur (m)	350	200	200	200	400
Superficie (Ha.)	20,30	7,50	7,50	7,50	15,90
Forme	Ellipse	Ellipse	Ellipse	Ellipse	Subcirculaire
<i>Les cimetières</i>					
Superficie (m ²)	69	109	180	47,50	38,50
Nb de tombes	11	22	30	13	26
Densité / m ²	0,15	0,20	0,16	0,27	0,67
EM / Tombe*(m ²)	6,27	4,90	6,00	3,65	1,48

* Espace moyen par tombe

La densité des tombes varie ainsi de 0,15/m² à Sao à 0,67/m² et la distribution spatiale des sépultures est par exemple deux à quatre fois plus compacte dans le cimetière de Houlouf que dans tous les autres. Cette donnée peut être complétée par l'évaluation de l'espace moyen disponible par tombe qui est qualitativement plus "parlante" que le simple calcul des densités. Ainsi, dans le cimetière de Houlouf, chaque tombe dispose en moyenne d'un espace de 1,48 m², alors que l'espace moyen alloué dans les autres cimetières varie d'un maximum de 6,27 m² à Sao à un minimum de 3,65 m² à Midigué Extérieur. Compte tenu du nombre relativement modeste d'inhumations dans les cinq cimetières qui nous occupent, il est peu vraisemblable que ceux-ci soit représentatifs de l'ensemble des communautés qui ont vécu dans ces villages entre 1550 et 1850 AD. L'inhumation dans les cimetières ne devait concerner qu'une petite partie de la population. Quels seraient alors les critères de sélection qui permettaient à un individu d'être enterré dans un cimetière ? Pour répondre à cette question il faudrait étudier très finement la totalité des assemblages des sépultures et à tous les niveaux aussi bien d'anthropologie physique que de la culture matérielle.

Les principes de structuration des cimetières : l'exemple de Houlouf

En l'absence d'études d'anthropologie physique sur les squelettes mis au jour dans notre secteur, nous disposons de très peu d'informations fiables sur la répartition des sexes et des âges ; cependant, en ce qui concerne les cimetières, on constate une absence totale de tombes d'enfants ; seuls des adultes avaient accès à ces espaces d'inhumation. L'analyse de la distribution spatiale des tombes suggère certains enseignements ; comme nous l'avons déjà démontré dans une publication précédente (Holl 1989 : 361-2), les cimetières de Sao, Mdaga et Midigué Intérieur comportent des groupes de tombes alors que celui de Midigué Extérieur comporte des tombes disposées selon un espacement régulier l'une par rapport à la voisine. Curieusement aucune de ces tombes ne contenait de biens funéraires. En outre, les tombes des cimetières situés à l'extérieur de l'enceinte du village disposent de très peu (Mdaga) ou pas du tout (Midigué Extérieur) de biens funéraires. Il semble donc y avoir un clivage social important selon l'emplacement du cimetière dans l'espace communautaire. Si l'on se fie à la quantité de biens comme critère de démarcation, le cimetière à l'intérieur du village paraît être de loin le plus valorisé. La nature des groupes de sépultures mis en évidence à Sao, Mdaga et Midigué Intérieure reste obscure ainsi que les principes d'organisation des tombes ; ce problème fera l'objet d'une étude ultérieure. Nous nous contenterons ici d'examiner le cas de Houlouf.

Le cimetière de Houlouf couvre une superficie de 38,50 m² et dispose de 29 structures parmi lesquelles 25 sépultures en jarres, 4 ensembles de jarres vides qui étaient probablement des emplacements réservés pour des inhumations qui n'ont finalement pas eu lieu et un "monument central" comportant une jarre à effigie placée au centre de l'aire d'inhumation. Ce cimetière jouxte à l'est un atelier de forgeron et une aire domestique qui se situe au sud de la zone fouillée, qui couvre une superficie de 104 m².

L'idée d'une association étroite entre forge et inhumation des morts se trouve ainsi renforcée d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'un cas unique. En effet, dans le Niveau II du site de Houlouf qui est daté de 1000-1100 AD, une tombe d'un enfant âgé de 6-9 ans était étroitement associée à un fond de fourneau de forgeron ; et à une vingtaine de kilomètres au Sud, le Niveau II du site de Mishiskwa qui se trouve dans le Yaéré, a livré deux tombes en "pots-cercueils" d'enfants de même âge disposées de part et d'autre d'un fourneau de réduction de fer, datant de 1450 AD. Le Niveau I de Houlouf quant à lui est daté de 1550-1700 AD, car malheureusement la précision des datations au radiocarbone pour la tranche de temps de l'ordre de 300 ans comprise entre 1600 et 1900 AD est plus illusoire que réelle (McIntosh & McIntosh 1988).

Pour en revenir au cimetière de Houlouf, il est organisé autour du monument central dont la face est orientée vers le SO. La position des corps est identique pour toutes les tombes, suggérant ainsi une forte adhésion à une "étiquette" ; les morts sont enterrés en position assise dans une fosse de 1,50 à 2 m de profondeur et un mètre de diamètre, les pieds dans un pot pour 21 des 25 tombes, la face orientée vers le SO, dans la même direction

que le monument central. Toutes les tombes possèdent des biens funéraires, en quantité et qualité variables d'un cas à l'autre. Dans l'ensemble, les biens funéraires se composent de perles en cornaline et en pâte de verre, de percuteurs en syénite, de poteries et d'objets divers en alliages cuivreux parmi lesquels des jambières, éperons, des bracelets, des anneaux simples et de gros anneaux biconiques pesant 0,5 kg. Compte tenu de la curieuse position des corps, du très mauvais état de conservation des squelettes, nous ne disposons d'aucune information sur les sexes ; mais la totalité des individus enterrés dans ce cimetière étaient des adultes. L'existence d'emplacement "réservés" montre que l'accès à cette aire d'inhumation était restreint. Selon quels critères furent sélectionnés les individus inhumés dans ce cimetière ?

Pour répondre à cette question, nous aurons recours à l'analyse de l'organisation spatiale du cimetière et à l'examen approfondi de la répartition des biens funéraires. Seuls seront résumés ici les résultats les plus importants (pour plus de détail, voir Holl 1988 : 217-254). La disposition d'ensemble des tombes du cimetière paraissait d'abord s'organiser en anneaux grossièrement concentriques ayant comme centre le "monument central". Mais cette organisation ne parvenait pas à intégrer la totalité des tombes et des structures présentes dans l'aire d'inhumation. Elle ne permettait pas non plus d'envisager l'explication des différences de richesse entre les tombes. En effet, dix des trente structures se trouvaient en-dehors de la configuration ainsi suggérée. Une telle proportion de cas aberrants incitait à s'orienter vers un autre type d'analyse. La méthode dite du plus proche voisinage, utilisée par la suite, mit en évidence quatre groupes délimités par les axes cardinaux N-S et E-O dont le point d'intersection se trouve sur le monument central. L'analyse des biens funéraires a permis la mise en évidence de quatre classes de tombes en fonction de la richesse et de la diversité des objets provenant de chacune. Les biens funéraires sont classés en fonction des matériaux, de leur provenance, de la complexité du cycle de production. L'estimation de la valeur des assemblages de biens a donc été effectuée selon un schéma hiérarchique dans lequel l'objet en alliage cuivreux occupe la position la plus élevée, suivi par la cornaline puis l'objet en pierre qui sont des matériaux acquis grâce aux réseaux d'échanges à longue distance. Les objets en terre fabriqués à partir d'une matière première locale et qui entrent dans le schéma hiérarchique des valeurs en quatrième position sont ensuite subdivisés en fonction du travail investi dans la production de chaque objet : les jarres occupent ainsi la position dominante, suivies par les pots en fonction de leurs dimensions et de leur poids et les bols. Cette organisation des données s'est faite à partir de l'idée que l'acquisition de certains types de biens susceptibles d'être utilisés comme insignes ou plus largement comme biens de prestige est généralement liée au statut social ; ainsi l'accumulation de certains de ces biens dans les tombes serait un bon indice de la position sociale du mort et de la considération que ses contemporains avaient pour lui.

Le groupe le plus riche se trouve dans le quart SE et compte huit tombes ; il est suivi de très loin par le groupe NE, puis les groupes SO et NO. Les tombes de la moitié Est sont en général plus riches que celles de la moitié Ouest. Chaque groupe de tombes comporte au minimum deux classes hiérarchiques. La tombe la plus riche, qui se trouve au centre du groupe SE, dispose d'un assemblage funéraire comportant 9 objets en alliages cuivreux pesant 1,245 kg : 7 bracelets et 2 jambières, 174 perles en cornaline pesant 0,377 kg, une perle en terre cuite, deux jarres et un pot. La présence d'éperons et de jambières suggère l'existence de cavaliers, guerriers ou peut-être chefs militaires.

L'ensemble des données du cimetière de Houlouf laisse penser que l'accès à cet espace d'inhumation était réservé à une catégorie de notables dont l'enterrement était assuré par un forgeron. La division de l'espace entre quatre groupes incite à penser que cette catégorie de notables n'était pas homogène mais se composait de factions, lignages ou segments de lignages dont les membres se livraient vraisemblablement à des stratégies et tactiques diversifiées de distinction. Comme l'a écrit Eschlimann (1985 : 198) :

"Il est remarquable de noter que la mort ne nivelle pas les hiérarchies et les dépendances qui sont à la base du système social, elle les fige plutôt. C'est le pouvoir qui se protège de la sorte, en se servant de la mort comme consécration suprême de son ordre".

CONCLUSION

L'inhumation dans les cimetières, façon d'appriivoiser la mort selon des procédures symboliques qui restructurent l'univers des vivants, de prendre possession d'un territoire en y enracinant ses ascendants, est aussi le moyen de figer un état du système social à un moment donné de l'histoire d'une communauté humaine. La répartition géographique des sites à cimetière dans l'ensemble de la plaine tchadienne et la structure interne de ces espaces d'inhumation suggèrent la mise en place de sociétés hiérarchisées entre 1550 et 1850 AD, processus qui se serait enclenché plusieurs siècles plus tôt, vers 700-800 AD avec l'apparition des objets de prestige en alliages cuivreux et des perles en cornaline. La mise en place des cimetières manifeste donc une dissociation radicale de l'espace des vivants de celui des morts et par le biais d'un accès sélectif, un des mécanismes de perpétuation des systèmes sociaux mis en place par les communautés des cités de la plaine tchadienne.

Université de Paris X, Nanterre, France

BIBLIOGRAPHIE

- ALEXANDER J., 1979. The archaeological recognition of religion : the examples of Islam in Africa and "Urnfields" in Europe, (Burnham & Kingsbury, eds.), *Space, Hierarchy and Society*, Oxford, BAR : 215-228.
- BINFORD LEWIS R., 1972. Mortuary practices : their study and their potential, (Binford, ed.), *An Archaeological Perspective*, New-York, Seminar Press : 208-243.

- BLOCH M., 1971. *Placing the deads*, London, Seminar Press.
- BROWN J.A., 1981. The search for rank in prehistoric burials, (Chapman, Kinnes & Randsborg, eds.), *The archaeology of death*, New-York/London, Cambridge University Press, Chapman, Robert W. : 25- 37.
- CHAPMAN R.W., 1977. Burial practices : an area of mutual interest, (Spriggs, ed.), *Archaeology and anthropology*, Oxford, BAR : 19-33.
- CHAPMAN R.W., I. KINNES & K. RANDSBORG (eds.), 1981. *The archaeology of death*, New-York/London, Cambridge University Press.
- CONNAH G., 1981. *Three thousand years in Africa*, New-York, Cambridge University Press, 267 p.
- DAVID N., 1980. History of crops and peoples in north Cameroon to A.D. 1900, (Swartz & Dumett, eds), *West African Culture Dynamics*, the Hague, Mouton Publ. : 139-182.
- ESCHLIMANN J.P., 1985. *Les Agni devant la mort (Côte-d'Ivoire)*, Paris, Karthala, 277 p.
- GOODY J., 1962. *Death, property and the ancestors: a study of the mortuary customs of the Lodagaa of West Africa*, London, Tavistock, 452 p.
- GRIAULE, M. & J.P. LEBEUF, 1948. Fouilles dans la région du Tchad I, *Journal de la Société des Africanistes*, Vol. 18, 116 p.
- GRIAULE, M. & J.P. LEBEUF, 1950. Fouilles dans la région du Tchad II, *Journal de la Société des Africanistes*, Vol. 20, 151 p.
- GRIAULE, M. & J.P. LEBEUF, 1951. Fouilles dans la région du Tchad III, *Journal de la Société des Africanistes*, 21 : 1-95.
- HODSON F.R., 1979. Inferring status from burials in Iron Age Europe : some recent attempts, (Burnham & Kingsbury, eds.), *Space, Hierarchy and Society*, Oxford, BAR : 23-30.
- HOLL A., 1987. Le projet archéologique de Houlouf : campagne 1987, *Nyamé Akuma*, 29 : 10-13.
- HOLL A., 1988. *Houlouf I: Archéologie des Sociétés Protohistoriques du Nord-Cameroun*, Cambridge Monographs in African Archaeology, British Archaeological Reports, Oxford, 338 p.
- HOLL A., 1989a. Individus et Statuts : Variabilité mortuaire dans la Plaine Tchadienne Préhistorique, in Collectif, *Singularités : les Voies d'émergence individuelles*, Paris, Plon : 351-367.
- HOLL A., 1989b. Transition du Néolithique à l'Age du Fer dans la plaine péritchadienne: le cas de Mdaga, (Barreteau & Tourneux, eds), *Le milieu et les hommes : Recherches comparatives et historiques dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Editions de l'ORSTOM : 81-110.
- HOLL A., LEVY T.E., LECHEVALIER C. & A. BRIDAULT, 1989. Houlouf Archaeological Project : preliminary report 1988, *Nyamé Akuma*, 31 : 11-14.
- HUMPHREYS S.C. & H. KING (eds), 1981. *Mortality and Immortality: the anthropology and archaeology of death*, London/New-York, Academic Press, 346 p.

- LEBEUF A.M.D. & A. HOLL, 1985. Fouilles archéologiques de Houloûf (Nord-Cameroun), *Nyamé Akuma*, 26 : 5-7.
- LEBEUF J.P., 1969. *Carte archéologique des abords du Lac Tchad (Cameroun, Nigeria, Tchad)*, Paris, Editions du CNRS, 2 vol., 171 p., 5 cartes, 6 cartes dépl.
- LEBEUF J.P., 1981. *Supplément à la Carte archéologique des abords du lac Tchad*, Paris, Editions du CNRS, 61 p.
- LEBEUF J.P., LEBEUF A.M.D., TREINEN-CLAUSTRE F. & J. COURTIN, 1980. *Le gisement Sao de Mdaga (Tchad)*, Paris, Société d'ethnographie, 214 p.
- LERCHE C.O., 1983. *Social and Economic Statistics*, London, Lagos, Longman, 141 p.
- McINTOSH S.K. & R.J., McINTOSH, 1988. From Stone to Metal : New perspectives on the Later Prehistory of West Africa, *Journal of World Prehistory* 2(1) : 8-133.
- ORTON C.R. & F.R. HODSON, 1981. Rank and class: interpreting the evidence from prehistoric cemeteries, (Humphreys & King, eds.), *Mortality and immortality: anthropology and archaeology of death*, London/New-York, Academic Press : 103-115.
- O'SHEA J., 1984. *Mortuary variability : an archaeological investigation*, New-York/London, Academic Press, 338 p.
- PALÈS L., 1937. Découverte d'un important gisement préhistorique à Fort-Lamy (Tchad), *Journal de la Société des Africanistes*, 7(2) : 125-172.
- PEARSON M.P., 1984. Social change, ideology and the archaeological record, (Spriggs, ed.), *Marxist perspective in archaeology*, London/New-York, Cambridge University Press : 59-71.
- RAPP J., 1984. *Quelques aspects des civilisations néolithiques et post-néolithiques à l'extrême nord du Cameroun. Etude des décors céramiques et essai de chronologie*, Université de Bordeaux, Thèse de doctorat.
- SHEPHARD J.F., 1979. The social identity of the individual in isolated barrows and cemeteries in Anglo-Saxon England, (Burnham & Kingsbury, eds.), *Space, Hierarchy and Society*, Oxford, BAR : 47-79.
- TAINTER J.A., 1975. Social inference and mortuary practices: an experiment in numerical classification, *World Archaeology*, 7 : 1-15.
- TAINTER J.A., 1978. Mortuary practices and the study of prehistoric social systems, (Schiffer M., ed.), *Advances in archaeological method and theory*, London/New-York, Vol. I.
- THOMAS L.V., 1975. *Anthropologie de la mort*, Paris, Payot, 540 p.
- THOMAS L.V., 1978. *Mort et pouvoir*, Paris, Payot, 213 p.